



## [A la une](#) : Que veut-on évaluer en arts plastiques ?

InSitu partage des questions et des réponses très ouvertes sur l'évaluation en arts plastiques. La forme choisie, un entretien à plusieurs voix, se veut complémentaire des textes qui accompagnent la réforme du collège tout en étant orienté vers le lycée. Le lecteur dispose ainsi d'un large spectre qui devrait lui permettre de construire des réflexions et des outils appropriés à sa situation.

Si l'on retient le sens premier du mot évaluer, *ajouter de la valeur*, on met en évidence l'intérêt positif de l'action d'évaluation. Qu'elle soit diagnostique, sommative ou formative, l'évaluation est effectuée sous des formes variées et dans des temps différents : en début, pendant ou en fin de séquence, à l'oral, à l'écrit, dans l'observation, dans l'analyse des productions... A la fois collégiale et autoévaluative, la verbalisation est surtout formatrice car elle crée une situation propice à l'appropriation par les élèves des attendus, des critères de réussite et des moyens de progresser.

Répondre à la question « qu'évalue-t-on ? », c'est s'engager dans une réflexion sur ce que l'on enseigne, sur notre façon de l'enseigner, sur ce que les élèves apprennent en arts plastiques. Il convient donc de dégager des programmes disciplinaires les compétences travaillées, de les mettre en relation avec les attentes du socle commun et de les rendre accessibles à tous les acteurs de l'école.

## Des compétences à développer tout au long de la scolarité

L'enseignement des arts plastiques concourt à l'acquisition de compétences transversales et en particulier dans le domaine de la culture. Nous pouvons au quotidien observer en classe ce que les élèves développent, au fil des séances, comme savoirs : ils apprennent à se concentrer sur une tâche pour travailler sur la forme de l'émotion et de l'expression. Nous le

savons, la situation d'enseignement en arts plastiques invite à prendre son temps pour réfléchir et sans doute à s'échapper de la performance parfois trop demandée. Il s'agit par ailleurs d'être capable de coopérer et d'avoir le sens du collectif, d'être capable d'imaginer, d'anticiper et de planifier, de faire preuve d'audace et de singularité. Enfin, les élèves peuvent éprouver de l'estime pour leur production personnelle, ils sont capables de prendre du recul, de regarder l'autre avec empathie et d'un point de vue plus philosophique, d'éprouver du plaisir dans la pratique artistique.

## L'AP, un Accompagnement Personnalisé en arts plastiques ?

Dans le cadre de la réforme du collège l'accompagnement personnalisé n'est pas un dispositif supplémentaire, mais une modalité d'enseignement pour le professeur et par conséquent une démarche d'apprentissage pour les élèves dans le cadre des 26 heures de l'horaire élèves, avec des objectifs principaux qui visent à développer les compétences et connaissances disciplinaires en lien avec les compétences du socle, principalement celles des domaines 1 et 2 : «Les langages pour penser et communiquer» et «Les méthodes et outils pour apprendre».

– cycle 3, classe de 6<sup>ème</sup> : aider l'élève à devenir un collégien en « facilitant la transition entre l'école et le collège, en rendant explicites les attendus du travail scolaire dans les différentes disciplines », à « faire acquérir plus explicitement les méthodes nécessaires aux apprentissages. » (B0 n° 27 du 2 juillet 2015 - circulaire n° 2015-106 du 30-6-2015)

– cycle 4 : construire l'autonomie du collégien dans la perspective d'études au lycée.

À certaines phases des apprentissages, il convient donc de mettre les élèves en situation de se poser des questions sur les langages utilisés et sur les stratégies employées pour réussir telle ou telle tâche. Ces situations doivent lui permettre de tester des démarches, de tâtonner, de prendre des initiatives, de se tromper, de recommencer, de confronter son point de vue avec celui de ses pairs. **Ce sont ces moments spécifiques qui relèvent de l'accompagnement personnalisé.**

## Présentation de la préparation agrégation interne

La journée de présentation des contenus et des attentes de la préparation au concours interne de l'agrégation d'arts plastiques aura lieu le vendredi 16 juin 2017, au collège François Villon, les Ponts-de-Cé (près d'Angers). Pour y participer et recevoir une convocation, il est impératif de s'inscrire auprès de la Dafpen. Pour cette simple opération, vous vous connectez à l'application GAIA via votre ETNA. Le numéro de dispositif est le 17A0170777.

([Informations complémentaires ici](#))

Ces inscriptions sont ouvertes à tous, public et privé, **jusqu'au 4 mai**.

Pour retrouver les pages d'accueil précédentes : [le kiosque](#)

**Jean-Pierre Marquet**

Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional  
arts plastiques

Rectorat de Nantes - 4, rue de la Houssinière- BP 72616 44326 NANTES Cedex